



Creil, le 5 janvier 2024

**Aux membres du Conseil  
de Quartier Cavées**

**Maison de la ville**  
03 44 29 52 24  
[citoyennete@mairie-creil.fr](mailto:citoyennete@mairie-creil.fr)

**Objet:** Relevé d'informations et de décisions du Conseil de quartier du 15 décembre 2023.

**Ordre du jour :**

- Présentation de la Cité de l'emploi.
- Retour sur les signalements.
- Questions diverses.

**Etaient présents :**

Elus municipaux :

M. Ahmet BULUT, conseiller municipal délégué à la citoyenneté, la démocratie participative et la coordination des Conseils de Quartier.

Services :

M. Geoffroy DENIS, chargé de mission Démocratie Participative.

Partenaires :

Mme. Laëtitia CHANOINE, directrice adjointe de la Mission Locale de la Vallée de l'Oise (MLVO).

Mme. Jennifer OLIVIER (MLVO).

Habitants : 11

Absents : Mme. Bérénice TALL, conseillère municipale déléguée au quartier Cavées, n'a pu être présente.

- **1<sup>er</sup> point : Présentation de la Cité de l'emploi.**

Présentation de la Cité de l'emploi :

Ce dispositif, initié par l'état porté par la MLVO sur les Hauts de Creil, a pour objet de mettre en place des actions autour de l'emploi et de l'insertion dans les quartiers Politique de la Ville, où le taux de chômage est 2,5 fois plus élevé que dans le reste du territoire.

La cité de l'emploi porte plusieurs objectifs :

- Décloisonner les interventions des acteurs de l'emploi et de la cohésion sociale
- Lever les effets de concurrence entre les dispositifs de l'emploi
- Veiller à une meilleure articulation entre les différents acteurs
- Renforcer les dynamiques d'aller-vers au bénéfice des publics les plus fragiles
- Embarquer les entreprises du territoire et améliorer le rapprochement offre/demande d'emploi
- Identifier les besoins non couverts notamment autour des freins dits périphériques à l'emploi

Il existe 2 Citées de l'emploi actuellement dans l'Oise : Beauvais et Creil.

La Cité de l'emploi de Creil est localisée sur la Place de l'église, dans le quartier Rouher.

2 agents sont affectés à la Mission de quartier et deux autres à l'accompagnement des personnes.

A la différence de la Mission locale qui concerne uniquement les jeunes, la Cité de l'emploi est destinée à accompagner tout type de profil jusqu'à la retraite.

Ce dispositif est basé sur une logique « d'aller vers », afin d'amener l'emploi aux habitants.

Plusieurs actions sont mises en place par les agents de la Cité de l'emploi :

- Des expérimentations spécifiques aux femmes, confrontées à de nombreux freins à l'insertion, sont initiées par la Cité de l'emploi. Le dispositif « Femmes vers l'emploi, vise à accompagner pendant 3 mois, 10 femmes avec enfants dans le but de favoriser leur insertion, en collaboration avec des partenaires.
- Afin de communiquer et faire connaître le dispositif, des actions de repérage sont également réalisées : tenue d'un stand tous les 15 jours sur le marché du champ de mars. Les mini forums de l'emploi sont maintenus régulièrement afin d'aller directement vers les habitants du secteur. Une permanence est également instaurée au CCAS.
- Des événements réguliers sont organisés, notamment des micro job-dating tous les mois en partenariat avec la Mission locale et Pôle emploi afin de favoriser les rencontres entre employeurs et habitants du quartier. Ce type d'action semble s'avérer efficace, plus de 70 personnes participent en moyenne à ces rencontres, cela permet également de recréer de la proximité avec les habitants.  
Des permanences sont tenues à Pôle emploi et avec des casques VR sur la thématique de la valorisation des compétences.
- Des événements ponctuels viennent compléter les actions proposées :  
Forum femmes vers l'emploi avec un travail autour des femmes inspirantes et de l'entrepreneuriat féminin.

La présentation a fait l'objet de questionnements de la part des participants :

- Comment sont informés les gens ? *Via des actions de repérage et le bouche à oreille. La Mission quartier a notamment pour objectif d'aller au contact de la population et*

*donner de la visibilité au dispositif. Un travail est effectué également auprès des gardiens d'immeubles afin de communiquer dans les logements collectifs.*

- *Est-ce que des actions en pied d'immeuble sont envisagées ? Oui, cela est prévu, notamment par l'intermédiaire du bus de la mission quartier.*

#### Présentation de la Mission quartier :

La Mission quartier a pour finalité d'aller dans les quartiers au-devant des « jeunes » avec pour objectif 400 jeunes touchés pour les accompagner dans leur insertion professionnelle.

Cette mission est assurée par 2 agents qui tiennent des permanences le mercredi à la maison de quartier de la Reinette et le jeudi à la maison de quartier des Cavées.

Actuellement, 5 permanences ont été tenues et 32 jeunes ont été identifiés.

L'objectif à terme, est d'obtenir un bus aménageable, afin de rendre les agents plus autonomes et d'aller au contact des habitants plus facilement.

#### Echanges autour de la présentation :

- *Comment vous sélectionnez les jeunes pour les activités proposées pour être sûr qu'ils ne viennent pas pour le loisir ? Les jeunes des Hauts de Creil sont globalement très peu mobiles donc il faut donc au contraire les inciter à gagner en mobilité. Ce sont des jeunes qui ont déjà effectué des immersions dans des structures et qui sont sur la voie de l'insertion.*
- *Comment faites-vous pour les éloigner du trafic de stupéfiants ? Ça n'est pas le rôle de la Mission quartier, l'objectif est d'accompagner. Le travail porte également sur l'identification de la structure par les résidents afin de gagner en visibilité pour accompagner les jeunes qui pourraient en avoir le besoin.*

#### • **2<sup>ème</sup> point : Retours sur signalements.**

- Problème de distribution du magazine dans l'allée de la Pierre Blanche.
  - *Le distributeur n'a pas le passe pour accéder à cette résidence, l'affaire est suivie par le service communication.*
- Terrain de boules Becquerel mal nivelé, inondé par temps de pluie.
  - *Nous allons prévoir un re-surfacage du terrain en 2024*
- Assises des bancs Becquerel toujours pas remplacées.
  - *Ils seront remplacés en 2024.*
- Grille de l'aire de jeux Becquerel toujours pas réparée.
  - *Sera fait en 2024.*
- 3 bancs supplémentaires dans le cadre du projet BP sur Becquerel déposé et validé en 2018 (vérifié), toujours pas installés.
  - *Ils seront installés en 2024.*
- Filet city stade Becquerel détaché et non remis en place.
  - *Les filets sont trop vite arrachés et dégradés, ils ne sont plus remplacés depuis des années. A réfléchir pour installer une cage en acier (coûteux).*
- Entretien de la végétation aux abords de la MSP : fait à l'intérieur mais pas sur les trottoirs.
  - *Pris en charge par le service.*
- Entretien de la végétation dans l'escalier du Plessis Pommeraye non réalisé apparemment.
  - *Réalisé courant octobre.*

- Trampoline aire de jeux Branly détérioré (demande de devis à l'entreprise effectuée), qu'en est-il ?
  - *Réparation effectuée le 24 novembre.*
- En haut de la rue du Plessis Pommeraye, de la végétation pend au niveau du mur.
  - *Ne nécessite pas une intervention, ne gêne pas la sécurité ni le passage sur le trottoir.*
- Inondation au niveau du ralentisseur de la station essence route de Chantilly par temps de pluie.
  - *Une saignée a été réalisée.*
- Grillage de la rue Léon Jouaux qui longe le parc Grellier détérioré.
  - *Relance faite le 4 décembre 2023 à Oise Habitat qui nous informera de la date de reprise.*
- Grillage détérioré au city stade de l'Hippodrome, qu'en est-il ? Assises retirées au niveau de certains bancs, à remplacer.
  - *Sera fait en 2024.*
- Marquage du passage piéton à l'angle de la rue du docteur Schweitzer à effectuer.
  - *Le marquage sera réalisé dès les conditions météo seront favorables. Par contre, il ne sera pas PMR puisque ce secteur sera repris dans le cadre du NPNRU.*
- Nom des arrêts de bus ne sont apparemment plus affichés.
  - *Service mobilité ACSO : toutes les bornes d'informations voyageurs sont fonctionnelles sur l'agglomération, à l'exception de celle située à Porte de Creil. Il y a également sporadiquement des problèmes de rétro-éclairage que les services sont en train de régler avec l'industriel.*
- En face de l'arrêt de bus Bergson (au niveau de Branly), un arbre mort menace apparemment de tomber.
  - *Abattage effectué le 18 octobre 2023.*
- Au niveau d'Euromeur : possibilité de sécuriser l'accès PMR pour éviter que les véhicules ne se garent à ce niveau ?
  - *Un zebra a été matérialisé le 15 novembre 2023. Par contre, aucun obstacle physique sera implanté*
- Allée de la Pierre Taillée : barrière au niveau de la place est trop courte et danger de chute pour les enfants.
  - *Le garde-corps est d'une hauteur de 102 centimètres le rendant conforme au Code de l'Habitat et de la Construction imposant une hauteur minimale d'un mètre.*
- Rue Péguy, le marquage des places de stationnement est à effectuer.
  - *Le marquage du parking rue Peguy ainsi que celui accessible depuis Descartes seront repris été 2024.*
- Qu'en est-il du suivi du dossier de l'ancienne Courtepaille ?
  - *Le bâtiment fait l'objet d'une procédure d'urgence de mise en sécurité. Prochainement, des travaux provisoires visant à traiter l'urgence des désordres seront effectués, soit par les propriétaires, soit par la ville si ces derniers ne respectent pas leurs obligations. Parallèlement à cette démarche, une procédure est mise en œuvre par le service « habitat social de l'ACSO » afin que les gens du voyage quittent le site.*
- Rue D. PAPIN, des rats prolifèrent et trottoir détérioré.
  - *Un traitement sera effectué prochainement par OH. Cela serait du d'après le bailleur, au dépôt régulier de sacs à même le sol et cette situation se reproduira s'il n'y a pas de changement dans les habitudes de tri des résidents.*

- Un projet est-il prévu pour détourner les camions de la commune qui se rendent au parc ALATA ?
- Voiture brûlée au niveau de la rue Mosquée (Square H. Boucher) toujours pas enlevée.
  - *Identifié par la PM, sera retiré.*

- **3<sup>ème</sup> point : Questions diverses.**

- Concernant le filet détaché du square Becquerel : quelle solution envisager ? Il pourrait être refixé car n'est pas détérioré.
- Ralentisseur station essence : la saignée réalisée ne fonctionne pas, inondations toujours régulières.
- Arrêt de bus AXO : il s'agit de l'affichage du nom des arrêts et non pas des informations qui dysfonctionne.
- Vitres cassées sur plusieurs véhicules rue de Picardie, le 15 décembre apparemment.
- Entre la rue de Normandie et la rue du Valois : le massif de plantes n'est pas entretenu.
- Trottoir rue du Valois sale, manque d'entretien.
- Fusion pôle emploi au Parc Alata, médecins etc. : pas assez de transport AXO, pas de ligne régulière pour s'y rendre.

## **Conclusion**

Un flyer indiquant les différents services et structures à contacter selon les problématiques rencontrées par les résidents a été édité et sera proposé dans les Conseils de quartier.

Monsieur BULUT a clôturé la séance en remerciant les participants.

**Le prochain conseil de quartier se tiendra au 1<sup>er</sup> trimestre 2024.**